



Mis en ligne le 01/06/2026

**COMITE
DU
SYNDICAT DU SUD EST DU MORBIHAN**

Mercredi 27 mai 2026 à 18h00
Au siège du SYSEM
14 avenue Paul Duplaix à Vannes

L'ordre du jour :

DELIBÉRATIONS

- 1- [Assemblée - Fixation du nombre de vice-présidents](#)
- 2- [Assemblée - Charte de l' élu local](#)
- 3- [Assemblée - Délégations du Comité syndical au Bureau syndical](#)
- 4- [Assemblée - Délégations du Comité syndical au Président](#)
- 5- [Assemblée - Fixation des indemnités des Président et Vice-présidents](#)
- 6- [Assemblée - Désignation des représentants du SYSEM auprès d'AMORCE](#)